



CFMI

CENTRE DE FORMATION
DES MUSICIENS
INTERVENANTS

A large graphic consisting of several concentric circles of varying diameters, centered on the page. The circles are drawn with thin black lines and overlap each other, creating a tunnel-like effect.

GUIDE DES ETUDES DUMI - 2023

TABLE DES MATIERES

Diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI).....	4
Débouchés professionnels :.....	4
Principaux employeurs :.....	4
Conditions et modalités d'accès.....	4
Tests d'admission.....	4
Organisation de la formation.....	5
Compétences développées.....	5
Centres de Formation de Musiciens Intervenants (CFMI).....	6
Agir en artiste musicien.ne.....	7
PRATIQUES INSTRUMENTALES, VOCALES, CORPORELLES.....	8
TECHNIQUES MUSICALES.....	11
ATELIERS DE PRATIQUES MUSICALES.....	13
Enseigner, éduquer, transmettre.....	13
TECHNIQUES DE TRANSMISSION.....	14
PEDAGOGIE ET PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT.....	16
ANALYSE DE LA PRATIQUE DE TERRAIN.....	17
RETOUR PARTAGE SUR L'ANALYSE DE LA PRATIQUE & REX.....	17
Concevoir et conduire des projets en partenariat.....	18
CONNAISSANCE DES CONTEXTES PROFESSIONNELS ET DES INSTITUTIONS.....	18
Développer ses compétences d'innovation et de recherche.....	21
CONTEXTE ARTISTIQUE.....	21
ÉCRITS PROFESSIONNELS.....	22
Pratique professionnelle.....	24
STAGE EN RESPONSABILITE.....	24
ACTION ARTISTIQUE SUR LE TERRAIN.....	25
INSERTION PROFESSIONNELLE.....	26
PROJET PERSONNEL.....	28
Modalités d'évaluation (généralités).....	29
AGIR EN ARTISTE MUSICIEN.....	30
ENSEIGNER EDUQUER ET TRANSMETTRE.....	31
CONCEVOIR ET CONDUIRE DES PROJETS EN PARTENARIAT.....	32
DEVELOPPER SES COMPETENCES EN INNOVATION ET EN RECHERCHE.....	33
PRATIQUE PROFESSIONNELLE.....	34
JURYS DE VALIDATION.....	35

REPRESENTATION DES ETUDIANTS AU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE GESTION DU CFMI.....	35
SCOLARITE.....	36
Frais de scolarité.....	36
Règles de vie.....	36
Préambule.....	36
Ouverture/Horaires du CFMI.....	36
Écologie/économie	37
Utilisation/entretien des locaux.....	37
Restauration.....	37
Foyer.....	37
Studios : régie et composition électro-acoustique.....	37
Salle informatique	38
Centre de documentation.....	38
Matériel.....	38

DIPLOME UNIVERSITAIRE DE MUSICIEN INTERVENANT (DUMI)

La formation au DUMI prépare au métier de musicien.ne intervenant.e à l'école. Elle vise la capacité à partager et à transmettre des pratiques musicales diversifiées et créatives au sein de l'école, en direction des enfants et en collaboration avec les enseignant.es.

Elle forme également à la conception et la mise en œuvre de projets artistiques et éducatifs en partenariat, en vue du développement culturel de territoires.

Cette formation peut être élargie par le suivi en parallèle du Master Musique Appliquée Aux Projets de Territoire (MAAPT - mention musicologie) : la première année de Master peut être démarrée en deuxième année de DUMI.

Une formation au DUMI par la voie de l'apprentissage est également possible en deuxième année de formation.

Il est possible d'effectuer un double cursus DUMI/DE (avec le CEFEDM) en trois ans.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

Musicien.ne intervenant.e à l'école

Selon compétences : missions d'enseignement en conservatoire, interventions en milieu spécialisé (social, handicap, santé, petite enfance...), métiers de la création et de la médiation du spectacle vivant

PRINCIPAUX EMPLOYEURS :

Collectivités territoriales (accès au concours de la fonction publique territoriale), associations à caractère artistique, éducatif ou social.

CONDITIONS ET MODALITÉS D'ACCÈS

- Une identité et une maturité musicale et artistique affirmées
- Baccalauréat ou diplôme équivalent obtenu depuis 2 ans
- Une motivation attestée
- Aucune limite d'âge n'est fixée

TESTS D'ADMISSION

- Pratique musicale : pièce vocale, pièce instrumentale, pièce au choix filmée (10-15 min), envoyée préalablement aux épreuves sur site
- Technique musicale : déchiffrage, percussions corporelles, mémorisation (15 min)
- Entretien (30 min)

Aucun diplôme musical n'est absolument exigé. Sont pris en compte la maturité et l'identité musicale et artistique des candidats, quelle que soit l'esthétique, et pas seulement un niveau technique vocal ou instrumental. La richesse et la qualité des expériences artistiques sont prépondérantes. Conditions précisées sur lesla.univ-lyon2.fr/cfmi.

ORGANISATION DE LA FORMATION

1500 h réparties sur deux années dont 1000 h d'enseignements et 500 h de stages professionnels.

La formation respecte le calendrier scolaire.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

Dans sa philosophie et son organisation, la formation est basée sur une alternance entre une pratique professionnelle sur le terrain et des sessions de formation au CFMI. Elle s'appuie sur la réalisation de projets artistiques, pédagogiques, de médiation et/ou de partenariat avec divers publics et acteurs d'un territoire pour faire acquérir les compétences requises dans l'exercice du métier :

1. **Agir en artiste musicien.ne**
2. **Enseigner, éduquer, transmettre**
3. **Concevoir et conduire des projets en partenariat**
4. **Développer ses compétences d'innovation et de recherche**

La formation au DUMI s'articule autour de ces quatre grands **blocs de compétences** qu'elle cherche à développer par des moyens diversifiés et adaptés.

CENTRES DE FORMATION DE MUSICIENS INTERVENANTS (CFMI)

Artiste, pédagogue, le/la musicien.ne intervenan.te travaille sur projet, dans les écoles, les établissements d'enseignement artistique et auprès de publics diversifiés.

Médiateur/trice, il/elle organise des actions de découverte et de pratique musicale favorisant la rencontre de tous les publics avec les œuvres et la création.

La formation proposée par le CFMI se construit et s'articule autour des axes de compétences du référentiel du Musicien Intervenant¹.

<p style="text-align: center;">AGIR EN ARTISTE MUSICIEN.NE</p> <p style="text-align: center;"><i>Assumer une identité artistique</i></p> <p><i>Avoir une pratique artistique diversifiée pour nourrir sa pédagogie</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Posséder une large culture artistique</i></p> <p>Les apports artistiques sont culturellement et esthétiquement ouverts à des expressions et des pratiques diverses.</p> <p>Les dispositifs de formation mettent le travail collectif en avant, autant pour les apprentissages techniques que créatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques vocales et instrumentales, percussions, accompagnement polyphonique... - Création, composition, improvisation, arrangement... - Formation et culture musicale, analyse - Expression corporelle, jeu théâtral, mise en scène... - Lutherie, organologie... - MAO, technique du son... 	<p style="text-align: center;">ENSEIGNER, EDUQUER, TRANSMETTRE</p> <p><i>Identifier et construire des objectifs d'apprentissage</i></p> <p><i>Conduire des séances musicales avec des groupes d'enfants ou d'autres publics</i></p> <p><i>Transmettre des connaissances et des compétences musicales et transversales</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Evaluer les apprentissages</i></p> <p>Un outillage pédagogique très large allant des pédagogies des pratiques vocales, rythmiques, de l'écoute ou de l'invention à l'analyse de pratiques de transmission et à la connaissance du développement de l'enfant.</p> <p>Une partie importante de la formation se déroule sur le terrain, en intervention musicale à l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pédagogie des pratiques vocales, rythmiques, de l'écoute, de l'invention... - Pédagogie de l'intervention, analyse de pratiques... - Connaissance du développement de l'enfant - Stages sur le terrain, en école (maternelle et primaire), auprès de publics diversifiés (santé, social, milieu du handicap ou carcéral...)
<p style="text-align: center;">CONCEVOIR ET CONDUIRE DES PROJETS D'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (EAC)</p> <p><i>Identifier les acteurs/trices et les dispositifs éducatifs, élaborer des projets adaptés, initier de nouvelles formes de rencontres...</i></p> <p><i>Participer à la réflexion sur les politiques locales d'EAC</i></p> <p>Identifier les ressources, développer les partenariats et les réseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Stage de terrain - Résidences artistiques - Mise en œuvre de projets artistiques - Formation aux enjeux de la pratique et de la création par les enfants et les publics concernés - Connaissance du milieu professionnel (Education nationale, collectivités territoriales, ministère de la Culture, spectacle vivant...) - Rédaction de projets, articles, mémoires 	<p style="text-align: center;">DEVELOPPER SES COMPETENCES D'INNOVATION ET DE RECHERCHE</p> <p><i>Développer l'esprit critique et d'analyse</i></p> <p><i>Contribuer à l'élaboration d'un projet d'établissement ou de service...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Rencontres, observations et compagnonnage avec des professionnels - Rédaction de projets, rapports d'observation, fiches missions, articles - Connaissance du milieu professionnel : organisation et enjeux territoriaux, analyse du milieu - Voyage d'études

AGIR EN ARTISTE MUSICIEN.NE

Ces compétences sont développées par des projets musicaux et artistiques tout au long des deux années de formation. Les unités d'enseignement correspondantes visent à **renforcer l'identité musicale et artistique** des étudiant.es et leur capacité à **agir en artiste musicien.ne** dans différents contextes.

PROJETS ARTISTIQUES

Processus de création et musique concrète

Accompagnés par le compositeur Lionel Marchetti, les étudiant.es découvrent dans un premier temps la musique concrète et s'engagent ensuite, chacune.e, dans la composition d'une pièce électro acoustique. La concrétisation de ce projet se fait lors d'un concert où chaque étudiant.e diffuse et spatialise sa pièce sur un accousmonium d'une quinzaine de points de diffusion. Lionel Marchetti est un compositeur de musique concrète et musicien improvisateur (instruments électroniques analogiques et numériques divers, haut-parleurs modifiés). Il écrit également de la poésie et des essais sur l'art de la musique concrète, en tant qu'artiste praticien du genre.

Depuis 1990, il dirige annuellement un atelier autour de l'art de la musique concrète et des techniques électroacoustiques au CFMI de Lyon à l'Université Lumière Lyon 2.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
29 heures	-	-	-

Création personnelle et collective sur scène

En début de deuxième année, des groupes de trois à quatre étudiant.es sont formés. Chaque groupe fabrique sa propre création. Il n'y a pas de thématique imposée, chaque groupe est libre de choisir une direction, une esthétique, une thématique. La seule contrainte est de lier musique et mise en espace sur un plateau. Les étudiant.es disposent de 55 heures et sont accompagnés par un metteur en scène tout au long du processus.

Trois rendez-vous sont au programme : en septembre, octobre et novembre, trois étapes vers la réalisation du projet.

Une répétition générale est programmée pour la finalisation du spectacle. Lors de chaque rendez-vous sont demandés les outils / supports de la création : textes, partitions, conduite, croquis scénographiques, intentions de costumes, effets lumière, fichiers son/vidéo...

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	-	55 heures	-

PRATIQUES INSTRUMENTALES, VOCALES, CORPORELLES

Improvisation théâtrale

Le profil des étudiant.es est varié, certain.es ont eu l'opportunité d'intervenir face à des groupes d'enfants auparavant (animation, enseignement collectif, direction d'ensembles vocaux ou instrumentaux), d'autres n'ont jamais eu cette expérience du groupe.

L'objectif de cette intervention est de fournir aux étudiant.es des outils pour se sentir plus à l'aise face à un groupe d'enfants lorsqu'ils/elles commencent leur stage à l'école. Elle vise à rendre plus simple la prise en main du groupe et la construction du groupe-classe dont ils/elles auront la charge.

L'objectif est de donner des outils aux étudiant.es pour :

- Prendre contact avec le groupe
- Assumer sa position de musicien.ne instrumentiste et chanteur/euse
- Être conscient.e des adaptations nécessaires en fonction de l'âge des enfants
- Connaître son tempérament et dépasser ses craintes pour assumer sa position devant le groupe d'enfants
- Contribuer à construire le groupe dont ils/elles ont la charge.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
6 heures	6 heures	-	-

Pratique vocale collective

Deux ateliers de pratique vocale collective seront proposés par deux intervenant.es différents au cours des deux années de formation. Lors de ces séances seront abordés des répertoires variés : classique, chants du monde, musique contemporaine, jazz... etc.

Le travail vocal sera accompagné d'un travail de prise de conscience corporelle.

A l'issue du cycle de séances, les étudiant.es donneront à entendre et à voir le fruit de leur travail du trimestre au public.

L'objectif principal de cet atelier est de :

- Chanter en collectif
- Acquérir un répertoire à l'échelle de la promotion qu'ils/elles pourront remobiliser lors d'évènements impromptus
- S'approprier un répertoire et le faire vivre : arrangements par petits groupes à partir de différents éléments existants transmis et d'autres créés/improvisés par les étudiant.es
- La chauffe et la culture vocale auront pour but de favoriser l'aisance vocale de chacun.e afin de trouver un "son de groupe" qui viendra nourrir la polyphonie

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
12 heures	-	21 heures	-

Expression corporelle

Deux ateliers d'expression corporelle avec deux intervenant.es ayant des approches différentes sont proposés au cours de la formation. L'objectif est de prendre conscience des possibilités expressives du corps et de les expérimenter à travers différents dispositifs pour permettre aux étudiant.es d'intégrer plus aisément l'approche corporelle en séance en saisissant les complémentarités avec la pratique musicale.

La première intervention est menée par Lise Bois, danseuse chorégraphe, professeure de danse et danseuse intervenante au sein d'une équipe de musicien.nes intervenant.es. Elle aborde, en mouvement et en mots, le corps dansant en général et le corps dansant de l'enfant en particulier. Il s'agit de comprendre quelle est la spécificité du travail dansé à l'école primaire et dans le cadre de l'EAC. L'objectif est de disposer d'outils pour enrichir les interventions de contenus et consignes dansées et corporelles précis : créatifs, adaptés et efficaces pour servir les objectifs pédagogiques et artistiques.

Lors de la deuxième session, Delphine Gaud, danseuse chorégraphe et praticienne de Body-Mind Centering®, proposera une immersion dans l'expérience afin de prendre conscience de sa qualité de présence. Des explorations, plutôt que des exercices, seront proposées afin d'immerger les étudiant.es dans différentes pratiques d'improvisation guidée, pour qu'ils se saisissent de ce qui va leur correspondre et de ce qu'ils ont à cœur de transmettre. C'est notamment au travers de la notion de tonus (de fond, postural ou d'action) que la question du changement d'énergie sera abordée. Elle est nécessaire pour s'adapter et être réactif face à un groupe d'enfants, lors des changements d'activités au cours d'une séance. Une partie de l'intervention sera consacrée à la prise de conscience corporelle et à la connaissance de l'anatomie pour faciliter la recherche de l'équilibre entre tonicité et relâchement, intériorisation et extériorisation et permettre ainsi d'entrer en relation avec le groupe. Il est enfin proposé aux étudiant.es de visiter ce que signifie "être en état de danse" en explorant le geste quotidien dans l'espace, le temps et le rythme (pulsation, diversité musicale), le poids - notamment notre relation à la gravité - le flux du mouvement comme le phrasé musical.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
6 heures	12 heures	-	6 heures

Pratique instrumentale collective

Un compositeur écrit une pièce adaptée à l'instrumentarium de chaque promotion d'étudiant.es. Il en assure la première lecture, et accompagne les principales répétitions. Cette œuvre, spécifique à chaque promotion, pourra être rejouée lors d'occasions diverses, tout au long des 2 ans de formation.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
6 heures	12 heures	-	6 heures

Pratiques rythmiques

Les ateliers de pratique rythmique ont pour objectif de découvrir et approfondir la maîtrise et la compréhension du rythme et de sa transmission à travers la pratique des percussions digitales, du mouvement et de la voix ; acquérir les bases techniques permettant d'accompagner un groupe avec une percussion. Une attention particulière est portée sur la transmission et la pratique en groupe du rythme.

Les ateliers de percussions corporelles visent plus précisément l'éveil de la conscience corporelle et le développement de la coordination motrice.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
6 heures	9 heures	4 heures 30	9 heures

Technique de conduite de groupe

Acquérir les codes (gestes) de base et expérimenter les possibilités expressives du *soundpainting*. Progresser dans la pratique du *soundpainting* ; en comprendre les procédés et les gestes employés ; savoir les interpréter et les utiliser au service d'une expression musicale et artistique collective, dans un rôle d'interprète ou de meneur/meneuse

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
6 heures	9 heures	-	-

Partages de répertoires

Ce temps consiste à élaborer, à partir des pratiques musicales de chacun.e, un répertoire à jouer dans les lieux de stage hebdomadaire en première année.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
6 heures	-	-	-

Musique expérimentale et improvisation

Pendant les ateliers de pratique expérimentale les étudiant.es partent de l'écoute, de soi, et questionnent ensemble comment :

- Jouer avec l'écoute collective, le lâcher-prise, l'intention musicale, la posture, l'énergie,
- Improviser et faire ce qui vient au service de la composition spontanée.
- Expérimenter des postures ouvertes vec l'humain et le sensible en premier plan, loin de tout esthétisme conventionnel
- Trouver sans cesse de nouveaux prétextes à créer en musique
- Déconstruire des habitudes,

L'art, c'est la vie ... Art-mons nous (le MaTriCe...)

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
12 heures	-	-	-

TECHNIQUES MUSICALES

Guitare d'accompagnement

Les étudiant.es sont répartis par groupe de niveau de manière à s'initier à la guitare d'accompagnement et/ou perfectionner leur pratique pour soutenir un apprentissage et improviser en séance.

Cet enseignement doit permettre à l'étudiant.e d'associer et dissocier voix et instrument, d'utiliser la guitare en séance pour improviser, accompagner et diriger un groupe.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
18 heures	20 heures	-	4 heures

Technique vocale

Le profil des étudiant.es est varié, certain.es ont déjà une pratique vocale, d'autres en sont plus éloignés, mais ils seront tous/toutes amenés à chanter et faire chanter des enfants.

L'objectif de cette intervention est de fournir aux étudiant.es de première année, des outils pour découvrir et appréhender leur voix. Cet atelier leur permettra d'explorer leur voix et de l'appriivoiser... D'autres cours en parallèle leur permettront d'aborder les techniques de transmission. Celui-ci est orienté vers leur pratique individuelle, pour que chaque étudiant.e puisse avoir un espace d'expérimentation, des conseils techniques qui lui permettent de progresser dans sa pratique.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
10 heures	10 heures	-	-

Technique du son

Différents ateliers sont proposés tout au long de la formation, visant à rendre chacun.e autonome en situation d'enregistrement (en intérieur et extérieur), à savoir mettre en jeu des interfaces audionumériques simples ; à connaître les différents éléments d'une station de travail numérique ; à se constituer un équipement adapté à sa pratique professionnelle. La seconde année est consacrée plus particulièrement à la réalisation, l'arrangement et la production d'un accompagnement de chanson, en lien avec la pratique en séance à l'école.

En parallèle à la pratique, l'histoire et l'analyse de l'impact des technologies électroniques et numériques dans les pratiques musicales au XX et XXIème siècle seront abordées succinctement.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
10 heures	10 heures	10 heures	10 heures

Codage musical

L'objectif de ce cours est de permettre aux étudiant.es ne déchiffrant pas facilement de comprendre l'intérêt de pouvoir déchiffrer et repiquer rapidement, afin de transmettre facilement du répertoire, jouer avec des collègues, découvrir de nouveaux répertoires...

Le cours est principalement orienté vers le déchiffrement chanté et propose des éclairages théoriques facilitant la compréhension du langage musical écrit.

En seconde année, ce cycle se concentrera sur les aspects pratiques de l'écriture musicale, et ses enjeux lors de la transmission : écrire la musique, pour qui, dans quel but, et de quelle manière ?

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
8 heures	8 heures	6 heures	6 heures

Harmonie

Ce module a vocation à donner des outils pratiques, en lien avec les enjeux du métier de musicien.ne intervenant.e. L'enseignant adapte son cours, en fonction des profils et niveaux des étudiant.es, qui diffèrent chaque année.

Seront notamment abordés :

- Relevé d'accords, saisir les différentes couleurs
- Saisir la notion de phrase musicale – sensibilisation à la mélodie
- Compréhension des degrés, des fonctions harmoniques
- Analyse harmonique de chansons simples
- Repiquage de grille
- Harmonisation d'une mélodie simple de plusieurs manières en abordant aussi la modalité (notamment pour ne pas jeter tout le répertoire destiné aux enfants qui peuvent rebuter certains)
- Ecrire une mélodie à partir d'une grille donnée

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	12 heures	9 heures	9 heures

ATELIERS DE PRATIQUES MUSICALES

Chaque atelier de pratique musicale a pour objectif de faire découvrir une esthétique ou une pratique en appréhendant un répertoire spécifique. Les interventions sont regroupées sur un temps court (3 à 4 jours) de manière à s'imprégner le plus facilement possible du répertoire, de l'approche culturelle contenue dans l'atelier.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
20 heures	18 heures	15 heures	-

ENSEIGNER, ÉDQUER, TRANSMETTRE

Ces compétences sont construites par un apport de connaissances sous forme de cours et d'ateliers pratiques qui alternent avec des mises en situation de pratique professionnelle individuelles et collectives. Les unités d'enseignement correspondantes servent à **acquérir des compétences didactiques et pédagogiques au service de la transmission** et visent une capacité à **enseigner et transmettre** dans le cadre de l'école, mais par élargissement aussi dans d'autres contextes.

Le travail avec des enfants est centré sur la réalisation de projets mettant en jeu l'interprétation et la création musicale et artistique. Il s'organise dans un aller-retour entre enseignements théoriques et mise en pratique sur le terrain.

TECHNIQUES DE TRANSMISSION

Apprentissage chanson

L'apprentissage de chanson est une pratique incontournable en séance à l'école. Ce cours permettra donc aux étudiant.es de s'approprier un répertoire vocal à transmettre en école, mais aussi de savoir organiser une séance musicale autour de l'apprentissage d'un chant, incluant des activités de mise en condition corporelle et vocale, écoute, improvisation vocale, expression gestuelle

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
12 heures	12 heures	9 heures	9 heures

Maternelle et petite enfance

Objectif général sur les deux années :

Expérimenter, comprendre et construire des outils didactiques et pédagogiques pour développer sa capacité à transmettre et enseigner en école maternelle.

Elaborer une séance musicale en maternelle en construisant des dispositifs musicaux et pédagogiques adaptés :

- Questionner le matériau musical pour le rendre fonctionnel pédagogiquement
- Expérimenter et comprendre les notions pédagogiques utiles et adéquates en maternelle pour avoir les moyens d'adapter son action pendant la séance et analyser sa pratique en retour de séance.

Objectif en 1^{ère} année :

- Penser l'intervention musicale en maternelle en termes d'activité, de contenus.
- Construire des activités pédagogiques autour des trois pratiques musicales indissociables de l'écoute musicale : le rythme, la chanson, le geste musical.
- Comprendre la posture en représentation du/de la musicien.n,e intervenant.e (communication gestuelle et verbale : claire, positive, incitative et bienveillante)
- Intégrer les contraintes du cadre de la séance en maternelle (groupe classe, espace, durée, dynamique)

Objectif en 2^{ème} année :

- Compléter le cours de première année sur l'axe « Construire une activité musicale et pédagogique autour des pratiques musicales : rythme, chanson, geste musical » en travaillant sur l'exploration sonore
- Comprendre l'activité musicale d'exploration sonore comme une pratique musicale exigeante et construite sur le fond et la forme du matériau musical, ainsi que dans les moyens utilisés pour la mettre en place.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
6 heures	6 heures	6 heures	18 heures

Démarches de création

Ce cycle mené par plusieurs musicien.nes intervenant.es est conçu de manière à proposer différentes entrées pour aborder la création avec des enfants. Chaque intervention permettra d'expérimenter différentes démarches d'improvisation et de création à partir de matériaux et de procédés simples (vocaux, instrumentaux, corporels, corps sonores...) et des dispositifs pédagogiques correspondants. L'objectif est d'expérimenter, pour comprendre les outils, les mécanismes et la construction d'une création.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
3 heures	18 heures	12 heures	-

Gestes de direction

En complément du cours sur l'apprentissage chanson, celui-ci se focalise sur la direction d'un groupe vocal. Il vise à faire acquérir les techniques et gestes nécessaires pour faire chanter un collectif, l'amener à une certaine exigence musicale et l'accompagner vers une expressivité musicale dans des répertoires diversifiés.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	12 heures	-	-

Répertoires

Quel répertoire choisir en fonction de l'âge des enfants ? Comment et où chercher du répertoire selon les projets ? Comment adapter, arranger du répertoire ?

Différentes entrées seront proposées pour faciliter et élargir ses recherches et ne pas se limiter au répertoire spécifique au jeune public.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	6 heures	6 heures	-

Création de chansons à l'école

Ce cycle est conçu pour aborder différentes manières de faire créer une chanson à des enfants. Les intervenant.es sont des artistes musicien.nes, spécialisé.es jeune public ou musicien.nes intervenant.es. Ils/elles partageront leurs différentes approches. Seront abordés au cours de ce cycle : la création de textes, la création de mélodies, la structure et la forme d'une chanson, son esthétique, sa rythmique, ses composantes harmoniques.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
12 heures	9 heures	-	-

Séance musicale (pédagogie appliquée)

Cycle sur les 2 ans de formation afin de développer une méthodologie pour préparer, conduire et analyser des séances musicales menées en concertation et en collaboration avec les enseignant.es du primaire et savoir construire une séquence. Seront abordés les différentes situations rencontrées en séance, par des mises en pratiques, expérimentations et analyse de cas.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
12 heures	12 heures	12 heures	12 heures

PEDAGOGIE ET PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT

Pédagogie générale

Cycle mené par des professeur.es des écoles visant à acquérir des connaissances fondamentales sur la pédagogie : histoire, principes, grandes figures et la démarche de projet en pédagogie.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
12 heures	12 heures	6 heures	-

Développement psychologique de l'enfant (en lien avec la pratique artistique)

Seront évoquées les différentes phases de développement de l'enfant afin d'acquérir une connaissance de base de la psychologie et de la construction d'une relation pédagogique favorable à l'apprentissage et l'expression artistique. Ce cycle, en lien avec les expériences vécues en stage, s'appuiera sur de l'analyse de la pratique.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
8 heures	6 heures	-	-

Analyse de la pratique

L'analyse de sa propre pratique est un des fondements de la formation au DUMI, et un outil indispensable pour le/la futur.e musicien.ne intervenant.e, tout au long de sa carrière.

Le cours se décline pendant la formation selon trois axes :

- Retour partagé sur l'analyse de la pratique : un temps collectif mensuel de retour et analyse des situations vécues sur les différents terrains de stage de chaque étudiant.
- Retours d'Expérience (REx) réguliers visant à acquérir une méthode d'analyse et une capacité à formaliser les éléments permettant la transmission (définition des objectifs, structuration de la séance, remédiations... etc.).
- Un dernier temps plus spécifique sur l'analyse de séances en écoles, menées par deux étudiant.es volontaires, observées puis discutées avec le reste de la promotion (analyse de la pratique de terrain).

ANALYSE DE LA PRATIQUE DE TERRAIN

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	-	6 heures	6 heures

RETOUR PARTAGE SUR L'ANALYSE DE LA PRATIQUE & REX

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
6 heures	6 heures	6 heures	6 heures

Le/la conseiller/ère pédagogique en éducation musicale (CPEM), partenaire du/de la musicien.ne intervenant.e

Temps de travail avec les CPEM Rhône-Alpes-Auvergne, pour échanger sur les enjeux de la musique à l'école, sa place au sein des programmes de l'Éducation nationale, les compétences développées par les élèves et la place de la pédagogie de projet dans le cadre d'une production artistique. Un temps de travail pratique sera aussi proposé afin de mettre en commun les pratiques professionnelles de chacun.e.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	6 heures	-	-

CONCEVOIR ET CONDUIRE DES PROJETS EN PARTENARIAT

Ces compétences renvoient aux capacités du/de la musicien.ne intervenant.e à être force de proposition, mobiliser des ressources et fédérer des acteurs au service d'un projet commun sur un territoire. Les unités d'enseignement correspondantes permettent d'acquérir des connaissances et des compétences pour **concevoir et conduire des projets en partenariat** et **devenir un/une partenaire actif/ve du développement culturel local**. Ces compétences s'acquièrent notamment à travers des projets qui concernent et/ou impliquent des partenaires et des publics en dehors ou au-delà de l'école. Cet élargissement des actions d'éducation artistique sur un territoire requiert une bonne connaissance des partenaires professionnels et des contextes institutionnels, et une maîtrise des outils et de la méthodologie de projet.

CONNAISSANCE DES CONTEXTES PROFESSIONNELS ET DES INSTITUTIONS

Chaque module est mené par un professionnel du secteur concerné et permet de comprendre le fonctionnement, le rôle et les missions de chaque institution. Cette connaissance des acteurs facilitera la mise en place de partenariats dans la vie professionnelle des futur.es musicien.nes intervenant.es.

Contexte professionnel : l'Éducation nationale

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
3 heures	6 heures	-	-

Contexte professionnel : les collectivités territoriales

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	12 heures	-	-

Contexte professionnel : le ministère de la Culture

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	-	3 heures	-

Contexte professionnel : l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC, contexte élargi)

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	6 heures	12 heures	-

Contexte professionnel : les acteurs de la création et de la diffusion artistique

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	6 heures	12 heures	-

Projet territorial en pratiques

Chaque année, un ou plusieurs projets singuliers sont sélectionnés. Ceux qui les ont conçus sont invités à les présenter. Une analyse de cas en est faite pour ensuite nourrir une discussion sur la spécificité d'un projet en fonction de son contexte territorial et des différents enjeux qui en découlent.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	-	-	24 heures

Culture et santé

La place de l'intervention artistique et des projets culturels dans les milieux de la santé (intervention de Séverine Legrand, Directrice d'interSTICES, Chef de projet Culture et Santé Auvergne-Rhône-Alpes)

La démarche Culture et Santé contribue à une définition de la santé dynamique et décroisée, et à la prise en compte de la personne au-delà de son statut de patient.e ou de résident.e. En créant ainsi de nouveaux espaces de rencontre, elle invite les usager/ères, leurs familles et les personnels à déplacer leur regard et tisser d'autres liens, où la relation à l'autre est essentielle.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
6 heures	-	-	-

Méthodologie de projet

Ce module vise à permettre aux étudiant.es d'appréhender et de s'approprier différentes approches de la méthodologie de projet, selon les contextes dans lesquels ils/elles évolueront et les acteur/rices avec lesquel.les ils/elles interagiront.

Ces cours pourront être menés par des formateur/rices de l'Éducation nationale ainsi que par des professionnel.les et l'équipe du CFMI.

Ils aborderont : la pédagogie de projet, la définition et la formulation d'objectifs, la notion de transversalité, les attendus d'une note d'intention artistique, les modalités de restitutions de projets, les éléments nécessaires à la compréhension d'un territoire.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	12 heures	6 heures	6 heures

Environnement juridique des arts

Divers apports pour être capable de prendre en compte les aspects juridiques et financiers dans l'élaboration d'un projet artistique de territoire, par une connaissance de base des notions suivantes : licences d'entrepreneur de spectacle, droits d'auteur.es/droits voisins, politiques culturelles et financement de la culture, modes de gestion d'un équipement et d'un projet culturel, cadre d'emploi des artistes et technicien.nes du spectacle.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	-	-	6 heures

DÉVELOPPER SES COMPÉTENCES D'INNOVATION ET DE RECHERCHE

CONTEXTE ARTISTIQUE

Recherche documentaire

Le cours proposé envisage de se consacrer à l'opéra, en tant que genre musical et théâtral, en tant qu'objet de création plastique et visuelle, mais aussi en tant que lieu architectural et enfin en tant que lieu de création animé par une multitude de métiers artistiques et techniques, détenteur d'un savoir-faire artisanal et pluriel.

À travers la thématique de l'invisible à l'opéra, ce fil rouge permettra d'aborder le répertoire et ses œuvres clés, de comprendre les différentes esthétiques musicales et leurs évolutions, d'appréhender les théories de la mise en scène et de comprendre la vaste chaîne de création d'une production lyrique.

L'objectif final du cours sera alors :

1. De savoir manier les notions et le vocabulaire propre au répertoire lyrique
2. D'emmagasiner un répertoire d'extraits d'œuvres et de savoir les mobiliser
3. D'acquérir des outils d'analyse d'un spectacle et de sa mise en scène

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	-	10 heures	10 heures

Histoire des arts

Deux cycles d'interventions sont prévus et ont pour objectif de fournir des bases en histoire des arts pour permettre aux étudiant.es d'aborder les projets de manière transversale et faire des liens plus aisément entre les disciplines.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
12 heures	14 heures	-	-

Rencontres professionnelles

Deux tables rondes sont organisées chaque année autour d'une problématique pour rencontrer des professionnel.les et interagir avec eux/elles.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
6 heures	-	-	6 heures

Voyage d'étude

Au cours de la deuxième année, un voyage d'étude d'une semaine est organisé à l'étranger pour élargir la culture générale, artistique et professionnelle des étudiant.es à travers la rencontre de partenaires exerçant dans un environnement culturel, politique et institutionnel différent de celui de la France. L'objectif est également de vivre des situations de transmission avec des publics n'ayant pas la maîtrise de la langue française.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	-	-	30 heures

ÉCRITS PROFESSIONNELS

Ces compétences renvoient à une capacité générale à faire évoluer sa pratique professionnelle en l'adaptant à différents contextes et à **être acteur d'innovations et de transformation** dans un environnement professionnel en constante évolution. Elles sont de l'ordre d'un « savoir-devenir » développé de manière transversale, notamment à travers l'analyse de situations professionnelles dans divers contextes.

Une attention particulière sera portée dans chaque écrit sur le développement des compétences des étudiant.es pour problématiser leur propos.

Atelier recherche et écrit professionnel

Ce module est conçu pour accompagner les étudiant.es dans leur relation à l'écrit. Au départ d'un atelier d'écriture, dans une approche ouverte et aussi ludique que possible (écriture « automatique » : écrire ce qui vient ; utilisation de registres d'expression et de langage sur un même sujet, par exemple : inventif et poétique ou politique et administratif...), les étudiant.es seront accompagnés.es vers la réalisation des écrits professionnels qu'ils/elles auront à élaborer au cours de la formation.

Cet atelier se veut aidant, sans note ni aucune forme de jugement, il sera un lieu d'expérimentation visant, si besoin à débloquer les éventuels freins et, dans tous les cas, à permettre aux étudiant.es de consolider et développer leur relation à l'écrit.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
6 heures	6 heures	6 heures	6 heures

Rédaction du rapport d'observation en école

Suite à une semaine d'observation sur leur lieu de stage (maternelle et élémentaire), les étudiant.es ont à réaliser un rapport lisible par différents destinataires. Ils/elles auront à thématiser et problématiser un sujet à partir des observations réalisées en école, formaliser leur pensée à l'écrit de manière structurée, choisir des ressources pertinentes et les croiser avec les observations de terrain.

La rédaction du rapport d'observation sera évaluée compte tenu de la qualité de sa présentation générale, de la pertinence et l'intérêt du sujet, de la qualité des observations, de la pertinence et l'intérêt de l'analyse et de la réflexion, de la pertinence des apports théoriques.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
6 heures	-	-	-

Observation en école : rédaction de fiches mission

Dans le but de découvrir et mieux appréhender l'environnement scolaire dans sa globalité, il sera demandé de prendre connaissance et synthétiser le projet d'école du lieu de stage, et de rendre compte succinctement d'un conseil d'école auquel l'étudiant.e aura pu assister.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
2 heures	-	-	-

Rédaction du rapport de visite au /à la musicien.ne intervenant.e

Savoir problématiser, rédiger et mettre en forme un rapport d'observation à partir des visites d'un.e musicien.ne intervenant.e professionnel.le sur son terrain d'exercice (visites en S1); structurer sa pensée ; mener une réflexion personnelle sur le métier de musicien.ne intervenant.e.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	2 heures	-	-

Rédaction du projet pédagogique

En seconde année, et en lien avec le stage en école, l'étudiant.e rédigera un projet musical et pédagogique selon les modalités en vigueur. Il/elle aura à mener une réflexion de fond sur un projet à mener dans la pratique de terrain à l'école :

- Synthétiser des informations et structurer sa pensée au service d'une action
- Concevoir un projet pédagogique
- Définir des objectifs, des contenus et l'aboutissement du projet
- Analyse et auto-analyse de la pratique professionnelle
- Nourrir et entretenir sa réflexion pédagogique

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	-	2 heures	-

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Ces compétences forment le socle d'un métier au croisement de l'art et de la pédagogie, impliquant un travail en équipe et en partenariat et qui s'adresse à un public large et diversifié. Elles comprennent une capacité à aller vers l'autre, à écouter, observer, communiquer, expliquer, argumenter et convaincre pour susciter l'adhésion des publics et des partenaires professionnels aux projets menés tout en prenant en compte leurs points de vue et leurs initiatives. Elles sont de l'ordre d'un « savoir-être » développé de manière transversale dans l'ensemble de la formation. Elles comprennent aussi une dimension d'interculturalité.

STAGE EN RESPONSABILITE

Les deux années de formation sont rythmées par une journée hebdomadaire de stage.

En première année, les étudiant.es interviennent en binôme dans une école et ont chacun.e en responsabilité une classe de maternelle et une classe d'élémentaire. Les deux étudiant.es débutent ce stage par une semaine d'observation. Cette première année de stage a pour objectif d'acquérir les outils fondamentaux pour construire une séance et pour réinvestir les contenus de leur formation auprès de leurs élèves.

Le stage de deuxième année fait l'objet d'un cadre plus exigeant. Les étudiant.es sont placés en situation de responsabilité professionnelle, c'est-à-dire qu'ils/elles travaillent chaque semaine dans cinq classes élémentaires et/ou maternelles avec lesquelles ils/elles mènent à bien, sur toute l'année (de début octobre à fin juin), un projet musical élaboré avec les équipes d'enseignant.es, et lorsque le contexte local le permet, en partenariat avec des organismes culturels (école de musique, centre culturel, théâtre, associations...). Le/la stagiaire travaille avec cinq classes des trois cycles de l'école primaire.

En appui sur sa personnalité artistique, il/elle aura la responsabilité de concevoir un projet musical et pédagogique sur l'année, conçu et réalisé en collaboration avec les professeur.es des écoles ; il/elle participera activement à la coordination de ce projet associant, selon le contexte, d'autres partenaires éducatifs et culturels, en garantissant l'aboutissement.

En première comme en deuxième année, les étudiant.es sont visités trois fois dans l'année par des responsables de formation du CFMI, afin de les conseiller dans la conduite de leurs séances.

L'étudiant.e est invité à contacter le conseiller pédagogique en éducation musicale (CPEM) durant ses deux années d'études (une chaque année) afin de bénéficier d'une visite supplémentaire avec un regard différent et complémentaire des formateurs du CFMI.

En fin de deuxième année, une épreuve pratique est organisée dans l'école. Un jury est réuni pour l'occasion. L'étudiant.e mène deux séances et réalise un entretien avec le jury à l'issue des séances.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
66 heures	108 heures	68 heures	120 heures

ACTION ARTISTIQUE SUR LE TERRAIN

Il s'agit d'une ouverture proposée sur les caractéristiques de l'intervention musicale et artistique avec des publics spécifiques. Différents chaque année, en fonction des opportunités, ces stages courts peuvent avoir lieu en IME, hôpital, centres de soins psychologiques, milieu carcéral... etc.

Répertoire et création à l'école

Cette action artistique est conçue pour intervenir auprès d'élèves de manière intensive sur un temps court. L'objectif est de tester différentes dynamiques d'apprentissage selon le temps et la fréquence des interventions. Les étudiant.es interviennent par groupe, auprès de plusieurs classes, pour transmettre un répertoire choisi en amont, à raison de plusieurs séances par semaine pour restituer le travail dans une salle de spectacle à l'issue du cycle (2 à 3 semaines).

Les étudiant.es développeront ainsi leurs compétences en déchiffrage, devront effectuer des choix en tenant compte d'un contexte précis et des capacités d'un groupe.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
36 heures	-	-	-

Transmission par la pratique

Dans le cadre d'une intervention sur le terrain (MJC, association, école de musique, festival... etc.), il s'agira d'explorer les possibles pour mettre en action un public varié (expérimenté ou non), sur une pratique instrumentale collective.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	-	-	21 heures

Approche petite enfance

Un.e intervenant.e spécialisé.e autour de la petite enfance interviendra deux fois six heures pour préparer et accompagner une action de deux fois trois heures dans un établissement d'accueil du jeune enfant. Les étudiant.es seront réparti.es par petits groupes pour leur intervention sur site.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	-	18 heures	-

Approche musique et handicap

Apports pratique et théoriques, analyses de cas et mise en situation. Ce cours est porté par un.e professionnel.le de l'intervention artistique dans le champ du handicap.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	14 heures	-	-

INSERTION PROFESSIONNELLE

Insertion professionnelle (COSIE)

Le Centre d'Orientation, des Stages et de l'Insertion des Étudiant.es (COSIE, anciennement SCUIO-IP) propose à tou.tes les étudiant.es de l'Université un accompagnement pour toute question d'orientation et d'insertion professionnelle. Dans le cadre d'un module adapté au métier de musicien.ne intervenant.e, l'étudiant.e sera accompagné.e dans ses premières démarches de recherches d'emploi (analyse de l'offre, rédaction de CV et lettre de candidature, entretien professionnel).

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	-	-	7 heures

Cadre d'emploi

Découvrir et comprendre le/les cadres législatifs du travail d'un.e musicienne intervenant.e : connaître les différents cadres d'emploi du/de la musicien.ne intervenant.e: fonction publique, structures associative, auto-entrepreneuriat, structure de portage salarial...

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	-	3 heures	-

Référentiel métier

Il s'agit de consacrer un temps spécifique pour présenter le référentiel métier établi à l'issue d'une concertation menée par le Conseil national des CFMI.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	3 heures	-	-

Intervention en milieu scolaire et enseignement artistique spécialisé

Module commun entre les étudiants du CFMI et les étudiants du Cefedem-AURA pour croiser les regards sur la profession, comprendre les enjeux spécifiques à chaque profil, élargir ses points de vue et élaborer une culture professionnelle commune à la croisée des compétences du/de la musicien.ne intervenant.e et de professeur.e de musique en établissement d'enseignement artistique.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	-	18 heures	-

PROJET PERSONNEL

En seconde année (second semestre), chaque étudiant pourra choisir un module de 50 heures en lien avec les divers enjeux du métier. Chaque module est accompagné par un.e intervenant.e connaissant le domaine spécifique, pour aider les étudiant.es à faire aboutir un projet concret, dans une logique de pré-professionalisation.

- Module 1 : Pratique vocale en milieu scolaire

Ce module s'inscrit dans la suite des divers apports des cours (pratique vocale, apprentissage chanson) et de l'expérience vécue en stage à l'école. Il s'agira ici de monter un atelier intensif de pratique vocale (répertoire, jeux vocaux, chant et corporalité... etc.) sur un temps court, à destination d'un groupe d'élèves en école primaire.

- Module 2 : Spectacle jeune public

Après une première expérience au premier semestre de la seconde année, dans le domaine de la création scénique, ce module propose aux étudiant.es de le prolonger. Avec le soutien d'un acteur.trice/metteur.euse en scène et le support d'une salle de diffusion, il s'agira d'élaborer et de présenter un spectacle jeune public, d'en gérer la communication, et de rencontrer des programmateur/rices pour envisager une future diffusion, après la formation.

- Projet de territoire

Ce module s'adresse aux étudiant.es ayant fait le choix de suivre le double cursus DUMI/MAAPT. Les 50 heures correspondront à des enseignements délivrés dans le cadre du Master.

- DUMI/DE

Ce module s'adresse aux étudiants ayant fait le choix de suivre le double cursus DUMI/DE (au CFMI et au Cefedem Auvergne Rhône Alpes). Les 50 heures s'effectueront dans le cadre de la formation au DE et correspondront à un cycle proposé par le Cefedem.

Semestre 1	Semestre 2	Semestre 3	Semestre 4
-	-	-	50 heures

MODALITES D'EVALUATION (GENERALITES)

Les modalités d'évaluation sont conçues en cohérence avec les fondements de la formation. Une place est accordée à l'autoévaluation orale et écrite, à l'évaluation formatrice et à l'évaluation sommative à partir de critères précis, observables et communicables.

La professionnalité du/ de la musicien.ne intervenant.e à l'école se construit durant les deux années de formation, de manière unique pour chacun à partir de sa personnalité artistique. Des travaux pratiques, des réalisations artistiques collectives et individuelles, la rédaction d'écrits professionnels et thématiques, le transfert effectif d'apports de la formation en situation pédagogique (vérifié notamment par une épreuve pratique devant un jury) font partie des éléments majeurs pour la validation du diplôme, mais également la participation active aux bilans collectifs et individuels permettant l'analyse des situations vécues, dans le cadre d'un contrôle continu global.

Les modalités d'évaluation sont précisées par chaque enseignant.e pour l'enseignement dont il/elle a la charge : validation par assiduité, contrôle continu (réalisation artistique, élaboration d'un outil pédagogique, production d'un document).

AGIR EN ARTISTE MUSICIEN

	S1	S2	S3	S4
PROJETS ARTISTIQUES				
Processus de création & musique concrète	Projet à réaliser			
Création personnelle et collective sur scène			Noté	
ATELIERS DE PRATIQUE MUSICALE				
S1	Noté			
S2		Assiduité		
S3			Assiduité	
PRATIQUES INSTRUMENTALES VOCALES ET CORPORELLES				
Improvisation théâtrale	Assiduité	Assiduité		
Pratique vocale collective	Noté			
Expression corporelle	Assiduité	Assiduité		Assiduité
Pratique instrumentale collective	Assiduité	Assiduité	Assiduité	
Pratiques rythmiques	Noté	Noté	Assiduité	Noté
Techniques de conduite de groupe	Assiduité	Assiduité		
Partages de répertoires	Assiduité			
Musique expérimentale & improvisation	Noté			
TECHNIQUES MUSICALES				
Guitare d'accompagnement	Noté	Noté		Assiduité
Technique vocale	Noté	Noté		
Techniques du son	Assiduité	Assiduité	Assiduité	Noté
Codage musical (FM)	Assiduité	Assiduité	Assiduité	Assiduité
Harmonie		Noté	Noté	Noté

ENSEIGNER EDUQUER ET TRANSMETTRE

	S1	S2	S3	S4
TECHNIQUES DE TRANSMISSION				
Apprentissages chanson	Assiduité	Noté	Noté	Noté
Maternelle et petite enfance	Assiduité	Noté	Assiduité	Noté
Démarches de création et transmission	Assiduité	Assiduité	Assiduité	
Gestes de direction		Noté		
Répertoires		Assiduité	Assiduité	
Création de chansons à l'école	Assiduité	Assiduité		
Pédagogie générale	Assiduité	Assiduité	Assiduité	
Séance musicale (pédagogie appliquée)	Noté	Assiduité	Noté	Assiduité
PEDAGOGIE ET PSYCHOLOGIE DE L'ENFANT				
Développement psychologique de l'enfant	Assiduité	Assiduité		
Analyse de la pratique sur le terrain			Assiduité	Assiduité
Retour partagé sur l'analyse de la pratique (métacognition)	Assiduité	Assiduité	Assiduité	Assiduité
Le/la conseiller.e pédagogique (CPEM), partenaire du/de la musicien.e Intervenant.e.		Assiduité		

CONCEVOIR ET CONDUIRE DES PROJETS EN PARTENARIAT

	S1	S2	S3	S4
CONNAISSANCES DES CONTEXTES PROFESSIONNELS ET DES INSTITUTIONS				
Contexte professionnel 1 : l'EN	Assiduité	Assiduité		
Contexte professionnel 2 : Collectivités locales		Assiduité		Assiduité
Contexte professionnel 3 : Le Ministère de la Culture			Assiduité	
Contexte professionnel 4 : l'EAC, contexte élargi		Assiduité	Assiduité	
Contexte professionnel 5 : les acteurs de la création & diffusion artistique			Assiduité	
Projet territorial en pratique (JBB)				Assiduité
Culture et santé	Assiduité			
Méthodologie de projet		Assiduité	Assiduité	Assiduité
Environnement juridique des arts				Assiduité

DEVELOPPER SES COMPETENCES EN INNOVATION ET EN RECHERCHE

	S1	S2	S3	S4
CONTEXTE ARTISTIQUE				
Recherche documentaire			Assiduité	Noté
Histoire des arts	Assiduité	Assiduité		
Rencontres professionnelles	Assiduité			Assiduité
Voyage d'étude				Assiduité
ECRITS PROFESSIONNELS				
Atelier recherche & écrit pro	Assiduité	Assiduité	Assiduité	Assiduité
Observation en école : rédaction du rapport d'observation	Noté			
Observation en école : rédaction de fiches mission	Noté			
Rédaction du Rap visite au MI		Noté		
Rédaction du projet péda			Noté	

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

	S1	S2	S3	S4
STAGE EN RESPONSABILITE A L'ECOLE				
S1	Assiduité			
S2		Noté		
S3			Assiduité	
S4				Noté
ACTION ARTISTIQUE SUR LE TERRAIN				
Répertoire et création à l'école	Noté			
Transmission par la pratique				Noté
Approche petite enfance			Assiduité	
Approche musique & handicap		Assiduité		
INSERTION PROFESSIONNELLE				
Insertion professionnelle				Assiduité
Cadre d'emploi			Assiduité	
Référentiel métier		Assiduité		
Intervention en milieu scolaire et enseignement artistique spécialisé			Assiduité	
PROJET PERSONNEL				
Chorale				Noté
Création spectacle jeune public				Noté
Projet de territoire (Master)				Noté
Dumi/DE				Noté

Pour la validation finale du diplôme, l'ensemble des travaux des deux années de formation est pris en compte. Pour ce faire, le jury doit obligatoirement pouvoir disposer de tous les travaux écrits produits au cours des deux années de formation : rapports d'observation, de visite, de stage ; projet musical et pédagogique ; dossier ou article. Pour la validation du passage en deuxième année, les travaux demandés en première année doivent avoir été effectués et rendus dans les délais imposés.

Un échec à l'épreuve pratique en situation pédagogique peut être partiellement compensable par des réussites observées lors des visites de terrain régulières. En l'absence de tels éléments, un échec à l'épreuve pratique est rétroactif pour l'attribution du diplôme.

JURYS DE VALIDATION

Les jurys validant le passage de première en deuxième année et le diplôme en fin de formation réunit les responsables pédagogiques permanents, et au moins deux enseignants réguliers. Ils sont placés sous la responsabilité de la directrice du CFMI.

REPRESENTATION DES ETUDIANTS AU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE GESTION DU CFMI

Conformément à la convention fixant les modalités de fonctionnement du CFMI (article 2), « deux étudiant.es, élu.es pour un mandat de deux ans, par l'ensemble des étudiant.es régulièrement inscrit.es à l'Université Lumière Lyon 2 dans un des diplômes du CFMI » sont membres de droit du Conseil d'orientation et de gestion (COG).

Au début de chaque année universitaire, des élections sont organisées pour élire ces représentant.es selon un scrutin à la majorité simple. Sont éligibles les étudiant.es ayant déclaré leur candidature. Chaque candidat.e doit se présenter avec un.e suppléant.e.

SCOLARITE

FRAIS DE SCOLARITÉ

Étudiant.es en formation initiale

Après l'admission en formation par le jury, les candidat.es s'inscrivent en ligne sur la plateforme d'inscription de l'Université Lumière Lyon 2. Les frais de scolarité correspondent aux droits d'inscription à l'université.

Par année de formation :

- DUMI seul : 170 €
- Double cursus DUMI/Master : 390 €, l'inscription en Master doit précéder celle en DUMI.

A ces frais s'ajoute la contribution « Vie Étudiante des Campus » : 100 €. Les boursiers/ières en sont exemptés.

Étudiant.es en formation continue

Les étudiant.es en congés individuels de formation doivent prendre contact avec Patricia HOLYST, responsable de scolarité au CFMI, avant leur inscription sur la plateforme.

Étudiant.es boursiers/ières

La demande de bourse pour l'année suivante s'effectue par internet sur le site du CROUS selon le calendrier disponible sur leur site.

Les étudiant.es boursiers/ières de l'enseignement supérieur sont exonéré.es de leurs droits d'inscription sur présentation de la notification conditionnelle de bourse du CROUS de Lyon.

La **notification définitive d'attribution** sera à faire parvenir au centre d'inscription de l'Université Lumière Lyon 2.

En cas de difficultés financières, prendre contact auprès des assistant.es sociales du CROUS.

REGLES DE VIE

PRÉAMBULE

Le CFMI se trouvant au sein de l'hôpital du Vinatier, nous devons à nos hôtes au minimum une attitude discrète et courtoise : pas de bruit, de cigarettes, d'agitation, de photos, de films à proximité des services de soin.

Le CFMI étant inclus dans un espace public, il est conseillé de ne pas laisser d'objets personnels à la vue de tous.

OUVERTURE/HORAIRES DU CFMI

Le CFMI est ouvert de 7h45 à 18h00 du lundi au vendredi en suivant le calendrier de l'Université Lumière Lyon 2 quant aux jours fériés et périodes de vacances.

ÉCOLOGIE/ÉCONOMIE

Le fonctionnement des bâtiments a un coût (électricité, chauffage...): veuillez à éteindre les lumières inutiles, fermer les robinets et tenir les portes fermées pendant la saison froide.

En termes de recyclage, seuls le carton et le papier sont récupérés dans les cartons prévus à cet effet. Le verre n'est ni autorisé ni collecté à l'hôpital (un container est situé en face de l'arrêt de tram Essarts Iris).

UTILISATION/ENTRETIEN DES LOCAUX

Respectez les locaux et le matériel. Veuillez à remettre à sa place tout matériel ou mobilier utilisé (chaises, pupitres, tables...).

Afin de respecter le travail de l'agent d'entretien, veuillez à ne pas laisser trainer de papiers ou d'objets personnels.

L'affichage sauvage est interdit. Des panneaux sont à disposition à l'espace machine à café. Dans le foyer, un des deux panneaux est réservé à l'affichage pédagogique, l'autre peut être utilisé librement par les étudiant.es.

Les ascenseurs sont réservés uniquement aux personnes à mobilité réduite et dans les cas éventuels de transport de matériel lourd.

Les fumeurs/euses sont les bienvenu.es dans les espaces extérieurs, de préférence dans la cour intérieure puisque le Vinatier est un espace sans tabac. Des cendriers intégrés sur les côtés des poubelles extérieures sont à leur disposition.

RESTAURATION

Le quartier offre peu de possibilités hormis la cafétéria derrière la chapelle du Vinatier.

En tant qu'étudiant.e de l'université, vous avez accès avec votre carte d'étudiant (carte Izly à recharger) au resto U Rockefeller (6 rue Volney - tram Ambroise Paré) ou du campus Porte des Alpes.

Un distributeur de boissons chaudes est à disposition à côté de l'accueil.

FOYER

Le foyer est prévu pour permettre aux usager/ères du CFMI de déjeuner sur place. C'est le seul endroit où nourriture et boissons sont admises.

L'état de propreté est placé sous la responsabilité des étudiant.es. Veuillez à ne pas laisser de nourriture à l'air libre afin de ne pas attirer les parasites.

STUDIOS : RÉGIE ET COMPOSITION ÉLECTRO-ACOUSTIQUE

Ils seront systématiquement fermés à clé. Tous les appareils devront être éteints, rangés, décâblés... en sortant. Pour l'utilisation du matériel.

SALLE INFORMATIQUE

Elle est en accès libre. La connexion aux ordinateurs se fait via l'identifiant et le mot de passe de l'Université, qui est personnel. Vous avez accès à internet et à un espace de stockage "étudiants" dont le chemin d'accès est indiqué dans la salle. Vous pourrez notamment y consulter des inventaires du parc technique et instrumental du CFMI.

Chacun éteindra son ordinateur et son écran après utilisation. Les claviers MIDI et les pré-amplis casque seront éteints le soir depuis l'interrupteur général situé près du tableau.

CENTRE DE DOCUMENTATION

Il est situé à l'étage, au-dessus de l'accueil. Le/la responsables se tient à votre disposition pour toute recherche et tout conseil.

Un règlement spécifique pour l'utilisation du lieu et l'emprunt de document est établi et est consultable sur les panneaux d'informations extérieur et intérieur. Des ordinateurs, des casques et un accès wifi sont à disposition.

Il est en accès libre aux horaires d'ouverture du CFMI, toutefois l'emprunt se fait en présence du/de la documentaliste sauf indication contraire. Les retours se font directement dans la boîte de retour disponible à l'entrée du centre de documentation.

MATÉRIEL

Tout emprunt instrumental ou de matériel technique doit impérativement être demandé au préalable au responsable technique (présent du lundi au vendredi de 8h00 à 13h). Le matériel peut être emprunté uniquement dans le cadre des activités liées à la formation.

Le photocopieur du couloir est utilisable pour vos impressions, copies et numérisation. Il fonctionne grâce à votre carte étudiant.e IZLY

Chaque année tout.e étudiant.e inscrit.e à Lyon 2 bénéficie d'un crédit gratuit de 2,5€ /an, équivalent à 50 copies en noir et blanc. Au-delà de ce crédit, il sera nécessaire de créditer son porte-monnaie virtuel d'impression. Les tarifs d'impression sont les suivants :

- 5 centimes la copie en noir et blanc ;
- 10 centimes la copie couleur.

Pour relier et plastifier vos documents, des agences de reprographie se trouvent à proximité des sites universitaires.